Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 40 (2010)

Artikel: Liturgia reformata semper reformanda : la dissolution de la tradition liturgique calviniste au XIXe siècle

Autor: Grosse, Christian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1002741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Liturgia reformata semper reformanda. La dissolution de la tradition liturgique calviniste au XIXe siècle

Christian Grosse

[Christian Grosse, «*Liturgia reformata semper reformanda.* La dissolution de la tradition liturgique calviniste au XIXe siècle», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 40, 2010, pp. 67-75.]

Le XIXe siècle résonne des controverses, souvent très virulentes, auxquelles se livrent les lointains héritiers de Calvin. Les polémiques opposent alors, on le sait, non seulement des réformés et des catholiques, en particulier à l'époque du Kulturkampf, mais aussi, et de manière tout aussi virulente, les réformés entre eux. La deuxième partie du XIXe siècle constitue en particulier le théâtre d'un vigoureux affrontement idéologique entre réformés «libéraux» et réformés «évangéliques» ou «orthodoxes», qui, en Suisse comme en France, ont alors durci leurs positions. Dans le prolongement de la fidélité revendiquée durant la première partie du XIXe siècle par les adeptes du Réveil aux doctrines des réformateurs du XVIe siècle [1], le débat oppose des visions contradictoires de ce qui constitue la continuité de la tradition réformée, en particulier sur le plan théologique. Les dimensions idéologiques de ce débat ont par conséquent déjà fait l'objet de travaux parfois importants, même si ce champ historique continue à mériter une attention soutenue de la part des historiens [2]. En revanche, la dimension rituelle et plus précisément liturgique de ce débat a été largement passée sous silence, bien qu'il s'agisse d'un domaine où les controverses ont un impact direct sur l'ensemble des membres de l'Eglise, qu'ils revendiquent ou non des filiations aux partis qui s'opposent [3].

Ce silence est sans doute dû au fait que l'historiographie protestante est dominée par le courant libéral, qui s'est intéressé davantage à l'histoire politique, institutionnelle et théologique des Eglises réformées. On constate ainsi de manière très caractéristique, que les cent premières années du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, soit de 1852 à 1942, ne contiennent quasiment aucune étude sur l'histoire de la liturgie réformée: à part quelques publications de textes liturgiques égrainés au fil des numéros, il faut attendre 1938 et 1942 pour voir paraître deux études, par ailleurs assez brèves et peu fouillées, qui ont directement trait à la question [4]. Le constat que dresse

1 Voir notamment: William Edgar, *La carte protestante. Les réformés francophones et l'essor de la modernité (1815-1848)*, Genève, 1997.

2 Voir en particulier: André Encrevé, *Les protestants en France de 1800 à nos jours: histoire d'une réintégration*, Paris, [1985]; *Protestants français au milieu du XIXe siècle. Les réformés de 1848 à 1870*, Genève, 1986 et du même: *L'expérience et la foi. Pensée et vie religieuse des huguenots au XIXe siècle*, Genève, 2001.

3 Une telle perspective a pourtant été menée à bien pour l'Eglise réformée de Zurich: Theodore M. Vial, *Liturgy Wars. Ritual Theory and Protestant Reform in Nineteenth-Century Zurich*, New York, London, 2004.

4 Robert Will, «La première liturgie française», in *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français* (désormais: *BSHPF*), 87 (1938), pp. 367-370; Auguste Lecerf, «La liturgie de la sainte cène à Genève en 1542», in *BSHPF*, 91 (1942),

un pasteur genevois en 1840 vaut ainsi pour la plus grande partie du XIXe siècle:

> Les ouvrages les plus spéciaux et les plus complets sur la réformation, écrit-t-il, consacrent à peine un article aux Liturgies de cette époque; les documents nécessaires sont encore enfouis dans les archives ecclésiastiques ou nationales des métropoles protestantes [5].

Dans une large mesure, les réformés du XIXe siècle se révèlent ainsi largement ignorants de leur propre tradition liturgique. Tout se passe en réalité comme si cette histoire s'était embrouillée dans leur conscience collective, quelque part entre le XVIe et le XIXe siècle; comme si le fil d'une tradition s'était perdu entre ces quatre siècles: c'est précisément le processus qui a abouti à rendre difficilement lisible aux yeux des calvinistes du XIXe siècle la continuité et l'unité de leur propre tradition liturgique qui est décrit et analysé ici; l'attention sera portée en particulier sur la manière dont les réformés de cette époque ont tenté de renouer le fil, de retrouver la cohérence d'un héritage qui, par-delà bien des rejets et des reformulations, les lie à leur lointain «fondateur», Jean Calvin. Au-delà des questions théologiques si passionnément débattues au XIXe siècle, c'est en effet autour des formes liturgiques prises par le culte que se joue - et que se vérifie surtout visiblement aux yeux des réformés - la permanence de leur tradition à travers le temps et la cohérence de leur identité collective malgré leur dispersion géographique.

La naissance d'une connaissance historiographique relative à l'évolution liturgique des Eglises réformées découle en fait directement du besoin de retrouver l'unité de cette tradition, après une période d'intenses confrontations entre libéraux et évangéliques. De manière très frappante, les premiers travaux d'histoire liturgique publiés en France qui se sont appuyés directement sur de véritables recherches dans les documents originaux ont été publiés entre 1884 et 1894, soit précisément à l'époque où des projets de révision liturgique font l'objet d'un intense débat au sein des Eglises réformées. Cette période voit paraître cinq études s'efforçant de retracer dans son ensemble, c'est-à-dire du XVIe siècle jusqu'au XIXe siècle, l'histoire liturgique réformée [6]. Toutes se conçoivent d'abord comme des apports au débat liturgique du moment; trois d'entre elles débouchent d'ailleurs sur des propositions concrètes de révision des formulaires utilisés par les Eglises réformées. Toutes sont traversées par le désir de surmonter, par le retour aux origines, le sentiment d'égarement dans lequel se trouvent ces Eglises devant une tradition cultuelle qui s'est dispersée. En ce sens, ces études constituent également toutes des prises de position par rapport aux formulaires liturgiques conçus aux premiers temps de la Réforme. En leur cœur se situe la question des formes que doit prendre la réappropriation par les réformés du XIXe siècle de l'héritage liturgique laissé par Calvin. «Dans quel sens et dans quelle mesure Calvin peut-il effectivement être considéré comme le père de la liturgie réformée?», se demande ainsi Alfred Erichson, l'auteur de l'étude la plus rigoureuse sur les premiers travaux liturgiques du réformateur [7]. Retrouver «le texte le plus authentique de notre liturgie», est aussi la préoccupation d'Eugène Bersier, qui se fait historien de la liturgie en préambule de son *Projet de révision de la liturgie des Eglises réformées de France*, paru en 1888. Quant au célèbre Emile Doumergue, il cherche à comprendre, dans son *Essai sur l'histoire du culte réformé*, publié

pp. 52-61 (transcription d'une «causerie» à «l'occasion du quatrième centenaire de la liturgie de Genève»).

5 François David, *Histoire des liturgies du culte chrétien*, Genève, 1840, pp. 37-38.

6 Louis Lafon, «Les liturgies des Eglises réformées de France. Rapport présenté à la Conférence évangélique du Midi, réunie à Castres (Tarn) le 25 octobre 1883», in *Revue théologique*, 10 (1884), pp. 122-149; Eugène Bersier, *Projet de révision de la liturgie des Eglises réformées de France, préparé sur l'invitation du Synode général officieux, avec une introduction historique et un commentaire critique*, Paris, 1888; Emile Doumergue, *Essai sur l'histoire du culte réformé principalement au XVIe et au XIXe siècle*, Paris, 1890; Elisée Lacheret, *La Liturgie wallonne. Etude historique et pratique suivie de textes anciens et d'un projet de révision*, Paris, La Haye, 1890; Alfred Erichson, *Die calvinische und die altstrassburgische Gottesdienstordnung. Ein Beitrag zur Geschichte der Liturgie in der Evangelischen Kirche*, Strasbourg, 1894.

7 A. Erichson, *Die calvinische und die altstrassburgische Gottesdienstordnung*, *op.cit.*, p. 3

en 1890 en vue du synode chargé d'adopter une liturgie révisée, « jusqu'à quel point a été constante la tradition liturgique de notre Eglise » [8].

Pour comprendre les enjeux auxquels s'efforcent de répondre ces pasteurs et professeurs qui se font historiens et saisir l'intensité de la crise qu'ils tentent de résoudre, il faut commencer par reprendre et caractériser rapidement les différentes étapes de l'histoire de cette dispersion liturgique que vivent les Eglises réformées entre le XVIe et le XIXe siècle. Ce parcours historique permettra de montrer comment s'inscrit finalement au cœur de la culture réformée l'idée que ses rites, et au-delà de ceux-ci, sa théologie elle-même, sont appelés à s'adapter sans cesse à leur temps, en d'autres termes, à se réformer continuellement.

Partisan dans ses engagements, mais lucide et pénétrant dans ses analyses, Emile Doumergue a su, dans son *Essai*, formuler le paradoxe dans lequel Calvin a enfermé la culture réformée dans son rapport à sa tradition cultuelle :

> Calvin a déclaré la liturgie et les cérémonies choses indifférentes en soi : par conséquent il a proclamé la liberté des liturgies. [...] En ce sens, il serait difficile, il est impossible d'être plus tolérant, plus large, plus libéral que Calvin.

Dans le même temps pourtant, « Calvin, qui proclame plus que personne le droit à la réforme liturgique, a plus que personne peut-être conseillé le maintien des usages liturgiques établis » [9]. Liberté de réformer, exigence de conserver... Ce sont précisément ces deux tendances contradictoires qui sont à l'œuvre tout au long de l'histoire liturgique réformée.

A partir de *La forme des prières ecclésiastiques*, le formulaire liturgique que Calvin rédige pour l'Eglise de Genève et qu'il publie en 1542, s'ouvre une période de dix ans, durant laquelle Calvin procède à l'adaptation régulière des textes liturgiques. Alors que l'on connaît dix éditions de *La forme des prières* entre 1542 et 1552, on constate que chaque nouvelle édition comprend des retouches, parfois importantes. Le texte est alors considéré comme pouvant évoluer et il intègre en effet, en particulier en 1552, des modifications qui répercutent dans les prières des échos de la situation que vivent alors les réformés - le martyre en particulier. Jusque-là, le formulaire liturgique est souple, réformable.

Après 1552, il subit au contraire une sorte de canonisation. Placé dans la main de chaque fidèle capable de lire à partir du moment où il est massivement diffusé avec le psautier de 1562 auquel il est systématiquement intégré, il ne connaît, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, que de très ponctuelles variantes [10]. Avec la confession de foi, avec le catéchisme, qui sont également imprimés dans les psautiers aux côtés de la liturgie, *La forme des prières* constitue à cette époque l'un des documents symboliques de la foi réformée. Pour des Eglises privées de continuité territoriale et, en France, toujours plus menacées, la permanence de ce formulaire représente à la fois le socle d'une culture rituelle commune et un document symbolique qui lie ces Eglises aux origines de leur histoire. Orthodoxie et fixation liturgique jouent alors un rôle complémentaire comme instruments de défense de l'identité et de la culture réformée. Sur la plus grande partie du XVIIe siècle, on semble ainsi entendre l'écho des dernières paroles que Calvin adresse sur son lit de mort aux ministres qui l'entourent, alors qu'il leur parle du catéchisme et de la liturgie :

> Je vous prie aussi ne changer rien, ne innover. On demande souvent nouveauté. Non pas que je désire pour moi par ambition que le mien demeure et qu'on le retienne sans vouloir mieux, mais parce que tous changements sont dangereux, et quelquefois nuisent [11].

Au moment de mourir, Calvin semble ainsi verrouiller, au moins pour plus de cent cinquante ans, l'histoire liturgique des Eglises qu'il a contribué à fonder.

Au crépuscule du XVIIe siècle, les conditions commencent pourtant à être réunies pour que se craquelle l'immobilisme liturgique dans lequel les Eglises

8 E. Doumergue, *Essai sur l'histoire du culte réformé*, *op.cit.*, p. 136.

9 *Ibid.*, p. 301-302.

10 Christian Grosse, *Les rituels de la cène. Le culte eucharistique réformé à Genève (XVIe-XVIIe siècles)*, Genève, 2008, pp. 151-159 ; [Jean-Daniel Candaux], *Le Psautier de Genève, 1562-1865, images, commentaires et essai de bibliographie*, Genève, 1986 (chapitre 13, pas de pagination).

11 Jean Calvin, *Œuvres*, Francis Higman et Bernard Roussel (éd.), Paris, 2009, p. 992 (« Discours d'adieux aux ministres »).

réformées se sont figées. L'académicien Valentin Conrart avait entrepris une révision des versifications des psaumes dues à Marot et Bèze afin de les adapter à l'évolution de la langue [12]. Poursuivie d'abord par Marc Antoine de Labastide, puis par l'Eglise de Genève à l'initiative des huguenots réfugiés à Zurich, cette révision porte finalement aussi sur le formulaire liturgique, adapté selon le même principe. L'introduction réussie en 1698 du psautier révisé dans les cultes a lieu à l'époque où à la génération des gardiens de l'orthodoxie succède, en particulier à Genève et à Neuchâtel, une jeune génération de pasteurs et de théologiens, qui, sous l'influence des mouvements théologiques et philosophiques les plus récents, a pris distance aussi bien avec la filiation directe à Calvin qu'avec les reformulations scolastiques de la théologie calviniste propre à la génération précédente. Sur le terrain liturgique, certains de ces jeunes théologiens se montrent d'ailleurs extrêmement critiques vis-à-vis des conceptions comme du savoir-faire liturgique de Calvin [13]. Dans une lettre au professeur de théologie genevois Louis Tronchin (1629-1705), le pasteur neuchâtelois Jean-Frédéric Ostervald écrit ainsi:

> Nos Liturgies ont des defauts considérables. [...] Il y a plusieurs choses dans ces Liturgies qu'il seroit bon d'en oster; il y a d'autres choses essentielles qu'il faudroit y ajouster; et à l'egard de la forme et de la maniere, il y auroit des reformations considerables à faire [14].

Vingt ans plus tard, il écrira encore des réformateurs qu'ils ont «tout mis sens dessus dessous» [15].

Libérée d'une fidélité étroite envers Calvin, rassurée sur les dispositions de leurs contemporains par le succès qu'a rencontré l'introduction du psautier révisé, la jeune génération va s'atteler – ardemment, mais prudemment – à la réforme de la Réforme sur le plan liturgique durant les vingt premières années du XVIIIe siècle. Il s'agit pour ces pasteurs et théologiens d'adapter le culte à l'idée qu'ils se font des besoins spirituels de leurs contemporains et de dynamiser la culture rituelle des réformés pour lutter à la fois contre les excès d'enthousiasme dévotionnel dont témoigne à leurs yeux le piétisme et contre la montée de l'indifférence religieuse, voire de l'athéisme. Ils conçoivent par conséquent des solutions pour stimuler la piété des fidèles en créant plus de variété liturgique, en laissant davantage de place à l'«adoration» de Dieu, ou encore en insérant dans les cultes existants de nouveaux motifs. Ils cherchent également à atténuer la tonalité, selon eux trop pessimiste sur la nature humaine, de l'une des pièces maîtresses des formulaires liturgiques calviniens – la confession des péchés – en adoucissant ou en raccourcissant les expressions forgées par Calvin [16]. Fortement inspirées par le modèle d'équilibre que constitue le culte anglican aux yeux des réformateurs du début du XVIIIe siècle, les liturgies que ces derniers élaborent ont aussi pour fonction, en perdant leur caractère strictement confessionnel, de rapprocher les cultures rituelles des différents courants protestants. Adhérant à un idéal irénique, ils espèrent ainsi jeter par le biais des liturgies des ponts entre protestants anglicans, luthériens et réformés et contribuer ainsi à la construction sur le plan ecclésiastique et politique d'une «Union protestante» [17].

12 Sur le début de ce processus, voir Julien Gœury, «Paraphrastes ou réviseurs? Les poètes protestants face au psautier sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685)», in Véronique Ferrer et Anne Mantero (éd.), *Les paraphrases bibliques aux XVIe et XVIIe siècles. Actes du Colloque de Bordeaux des 22, 23 et 24 septembre 2004*, Genève, 2006, pp. 301-319.

13 Sur l'ensemble de ce processus, voir: Maria-Cristina Pitassi, *De l'orthodoxie aux Lumières. Genève 1670-1737*, Genève, 1992; Maria-Cristina Pitassi, «De l'instruction à la piété: le débat liturgique à Genève au début du XVIIIe siècle», in *Edifier ou instruire? Les avatars de la liturgie réformée du XVIe au XVIIIe siècle*, textes rec. par Maria-Cristina Pitassi, Paris, 2000, pp. 91-109; Nicolas Schapira, *Un professionnel des Lettres au XVIIe siècle. Valentin Conrart: une histoire sociale*, Paris, 2003; Christian Grosse, «La Réforme face à ses traditions: les controverses sur la révision du psautier et du formulaire liturgique (1646-1788)», in Cécile Davy-Rigaux, Bernard Dompnier et Daniel-Odon Hurel (dir.), *Les cérémoniaux catholiques en France à l'époque moderne. Une littérature de codification des rites liturgiques*, Turnhout, 2009, pp. 245-263.

14 Bibliothèque de Genève (désormais: BGE), Archives Tronchin, vol. 51, fol. 131r-136v (4 août 1700).

15 Robert Gretillat, *Jean-Frédéric Ostervald, 1663-1747*, Neuchâtel, [1904], p. XLIX-L (no 92).

16 Olivier Fatio, «Le Christ des liturgies», in Maria-Cristina Pitassi (éd.), *Le Christ entre Orthodoxie et Lumières. Actes du coll. (Genève, août 1993)*, Genève, 1994, pp. 11-30.

17 Max Geiger, «Die Unionsbestrebungen der schweizerischen reformierten Theologie unter der Führung des helvetischen

Procédant souvent par étape, ces réformes liturgiques aboutissent à la publication au cours des vingt premières années du XVIIIe siècle de formulaires révisés [18]. Si l'on compare les objectifs que les théologiens de la jeune génération s'assignaient dans leurs écrits programmatiques [19] à leurs réalisations effectives, on est amené à vérifier leur prudence. Il n'en demeure pas moins que ces nouveaux formulaires marquent une vraie rupture avec la tradition calvinienne. Le calendrier des cultes a été sérieusement rénové. D'anciens verrous, comme l'interdiction de la célébration solennelle de certaines fêtes, ont définitivement sauté [20]. Quelques expressions particulièrement dures de la confession des péchés au sujet de la nature humaine ont disparu et des prières plus optimistes sur la capacité des fidèles à prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leur destin spirituel contrebalancent l'importance que conserve encore l'idée de péché.

Le bilan de ces réformes se situe également sur un autre plan. Elles vont en effet inscrire durablement dans la culture réformée francophone deux traits importants. Approuvées par les Eglises de Genève et de Neuchâtel [21] ou par celle des réfugiés huguenots de Berlin [22], mais rejetées dans l'immédiat par celles des réfugiés huguenots des Pays-Bas [23] et acceptées seulement partiellement par l'Eglise de Berne [24], elles vont en premier lieu ouvrir la voie à une différenciation locale des traditions liturgiques réformées. Ce processus est évidemment favorisé par la dispersion des huguenots que provoque la Révocation de l'édit de Nantes. Alors que ces réformes devaient initialement servir une entreprise de réunification des Eglises protestantes, elles vont paradoxalement susciter au contraire l'émergence d'une variété de branches liturgiques réformées.

Au socle commun que formait pendant cent cinquante ans *La forme des prières ecclésiastiques* de Calvin se substitue, à Genève, à Neuchâtel, dans le Pays de Vaud, à Berlin ou encore en Hollande, une série de formulaires différents issus de processus de révision des anciens textes conduits au niveau local. En France, au XIXe siècle, le constat établi par Doumergue est à cet égard particulièrement patent. Son enquête auprès de 250 églises lui a fait apparaître

Triumvirates», in *Theologiesche Zeitschrift*, 9 (1953), pp. 117-136; William A. BULTMANN, «A Layman Proposes Protestant Union: Robert Hales and the Helvetic Churches, 1700-1705», in *Church History*, 27/1 (1958), pp. 32-45; Maria-Cristina PITASSI, «‹Nonobstant ces petites differences›: enjeux et présupposés d'un projet d'union intra-protestante au début du XVIIIe siècle», in *La Tolérance. Colloque international de Nantes (mai 1998). Quatrième centenaire de l'édit de Nantes*, Rennes, 1999, pp. 419-426; Rudolf DELSPERGER, «Der Beitrag der ‹Vernünftigen Orthodoxie› zur innerprotestantischen Ökumene. Samuel Werenfels, Jean-Frédéric Ostervald und Jean-Alphonse Turretini als Unionstheologen», in Heinz DUCHHARDT et Garhard MAY (éd.), *Union - Konversion - Toleranz. Dimensionen der Annäherung zwischen den christlichen Konfessionen im 17. und 18. Jahrhundert*, Mainz, 2000, pp. 289-300.

18 Pour la Suisse romande durant la première moitié du XVIIIe siècle: *Les prières qu'on lit dans l'Eglise de Geneve; avec les Psaumes: que l'on y chante les jours de la semaine, autres que le dimanche et le jeudi*, A Geneve, Chez Fabri et Barrillot, 1712; *La liturgie ou La manière de célébrer le service divin qui est établie dans les Eglises de la Principauté de Neufchatel & Vallangin*, A Basle, chez Jean Pistorius, 1713; *Les prières ecclésiastiques et les liturgies du batême, de la Sainte Cène & du mariage*, revûës par les pasteurs & les professeurs de l'Eglise et de l'Académie de Genève, A Genève, chez G. de Tournes et fils, 1724; pour la France, voir: Yves KRUMENACKER, «La liturgie, un enjeu dans la renaissance des Eglises françaises au XVIIIe siècle», in Maria-Cristina PITASSI (éd.), *Edifier ou instruire? Les avatars de la liturgie réformées du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, 2000, pp. 111-127.

19 Voir en particulier: les réflexions de Jean Frédéric Ostervald sur le culte in BGE, Archives Tronchin, vol. 51, fol. 131r-136v (à la suite d'une lettre à Tronchin du 4 août 1700).

20 Marianne CARBONNIER-BURKARD, «Jours de fêtes dans les Eglises réformées de France au XVIIe siècle», in *Etudes théologiques et religieuses*, 68/3 (1993), pp. 347-358; Maria-Cristina PITASSI, «Entre liberté et nostalgie. Noël à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles», in *C'est la faute à Voltaire. C'est la faute à Rousseau. Recueil anniversaire pour Jean-Daniel Candaux*, textes réunis par Roger DURAND, Genève, 1997, pp. 321-330.

21 Voir note 18.

22 Berlin, Archiv Französicher Dom, Rep. 04-2401 (Registres des Actes consistoires de l'Eglise françoise reformées de Berlin, no 2), fol. 235r (12 septembre 1694), fol. 292r-v (3 février 1696), fol. 406r (2 novembre 1698), fol. 469r (4 août 1700); *Les psaumes en vers, avec La Liturgie, le Catéchisme et la Confession de Foi des Eglises Réformées. Nouvelle Edition retouchée une dernière fois, sur toutes celles qui ont précédé*, A Berlin, Chez Robert Roger, Imprimeur & Libraire de S.S.E., 1701.

23 E. LACHERET, *La Liturgie wallonne*, *op. cit.*, pp. 7-8.

24 Henri VUILLEUMIER, *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, 4 vol., Lausanne, 1927-1933, t. III, pp. 589-597; *Les prieres ecclésiastiques et la maniere de célébrer le service divin avec les liturgie du bateme, de la sainte*

la coexistence de plusieurs «types» liturgiques héritiers de diverses traditions, et plus encore un très vaste éparpillement de coutumes cultuelles régionales ou locales, qui distinguent chaque Eglise ou groupement d'Eglises par des pratiques rituelles spécifiques [25]. Nous sommes donc ici en présence d'un premier facteur de dislocation de l'ancienne tradition liturgique calvinienne.

En deuxième lieu, fondées sur l'exigence d'adapter l'ordre des cultes et leur contenu à l'évolution des besoins spirituels des fidèles et de leurs visions du monde, les réformes du début du XVIIIe siècle vont engager les Eglises réformées dans une dynamique de révision liturgique régulière. Tandis que la durée d'usage de chaque formulaire se réduit d'autant, la perception d'une continuité liturgique devient aussi plus difficile. Ainsi à Genève, chacune des quatre éditions qui suivent jusqu'en 1788 les liturgies partielles de 1711 et complètes de 1724 porte trace d'interventions souvent conséquentes [26]. De façon analogue, la liturgie de Neuchâtel, publiée en 1713, est minutieusement retravaillée en 1751 et en 1772 [27]. Ce mouvement s'amplifie et s'approfondit au XIXe siècle. A Genève par exemple, la liturgie de 1807 [28], qui reproduisait avec quelques changements mineurs celle de 1788, est réorganisée en 1828 [29]. Cette dernière version fait à son tour l'objet d'une nouvelle adaptation en 1861 [30]. Moins de quinze ans plus tard, en 1875, l'Eglise de Genève produit encore une édition largement remaniée... [31]

Cette nouvelle édition présente de plus des caractéristiques absolument inédites. Pour plusieurs parties de la liturgie, elle propose en effet un choix de textes dans lequel le pasteur officiant peut puiser à sa guise. Rebaptisée «Prière pour commencer le culte» - un intitulé qui en neutralise la valeur théologique et la fonction liturgique - la confession des péchés est ainsi déclinée en dix versions différentes. Toujours incisif, Emile Doumergue décrit ces liturgies d'un genre nouveau laissant une grande liberté aux officiants, comme une

> curieuse compilation, où il y a des formulaires dont la doctrine est à plusieurs dilutions, au gré du pasteur. Par exemple, il y a deux ou trois confessions des péchés, qui commencent par les mêmes termes, mais dont la suite est un peu rationaliste dans le second texte, un peu plus rationaliste dans le troisième, etc.[32]

Les liturgies de la deuxième moitié du XIXe siècle sont donc devenues le reflet des luttes que se livrent les protestants libéraux et évangéliques (ou orthodoxes). Le même phénomène s'observe en effet aussi bien à Zurich depuis 1868 [33], à Neuchâtel au début des années 1870 [34] que dans les paroisses francophones de Berne à partir de 1883 [35].

Cene et du mariage pour l'usage des Eglise du Pais de Vaud, A Berne, Imprimées par l'ordre de Leurs Excellences, 1735.

25 E. Doumergue, *Essai sur l'histoire du culte réformé*, *op. cit.*, pp. 167-198.

26 *Les prières ecclésiastiques et les liturgies du batême, de la Ste Cène & du mariage, revues par les pasteurs & les professeurs de l'Eglise et de l'Académie de Genève*, A Genève, chez Fabri & Barrillot, 1730; *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève. Revûe par la Compagnie des Pasteurs et Professeurs*, A Geneve, Chez Henri-Albert Gosse et Compagnie, Libraires et Imprimeurs, 1743; *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève*, revue par la Compagnie des pasteurs et professeurs, A Genève, chez Henri-Albert Gosse et compagnie, libraires et imprimeurs, 1754; *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève*, A Genève, Chez J. L. Pellet, Imprimeur de la République et de l'Académie, 1788.

27 *La liturgie, ou la manière de célébrer le service divin, qui est établie dans les églises de la principauté de Neufchatel et Vallangin, 4e édition revue, corrigée et augmentée*, A Neuchâtel, chez George Sinnet, Libraire, 1751; *La liturgie ou La manière de célébrer le service divin, comme elle est établie dans les églises de la principauté de Neuchâtel et Valengin, Nouvelle édition, augmentée de quelques prières, collectes & cantiques*, Neuchâtel, de l'imprimerie de la Société typographique, 1772.

28 *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève*, Genève, J. J. Paschoud, 1807.

29 *La liturgie ou la manière de célébrer le service divin dans l'Eglise de Genève*, Genève, Abraham Cherbuliez; Paris, T. Ballimore, 1828.

30 *La liturgie de l'Eglise de Genève*, Genève, J.-G. Fick, 1861.

31 *La Liturgie de l'Eglise de Genève*, Genève, Imprimerie de Jules-Guillaume Fick, 1875.

32 E. Doumergue, *Essai sur l'histoire du culte réformé*, *op. cit.*, pp. 162.

33 T. M. Vial, *Liturgy Wars*, *op. cit.*, pp. 8-9.

34 Au cours d'un débat au sein du Consistoire de Genève, on signale que dans «le volume publié par le Synode orthodoxe de Neuchâtel, [...] on y a mis jusqu'à cinq confessions des péchés dont quelques-unes sont tout à fait libérales, quatre

Alors que l'on avait tenté jusque-là d'adapter – à un rythme qui paraît cependant toujours plus rapide – chaque nouvelle édition des formulaires liturgiques à l'évolution des mentalités, ce qui pouvait générer parfois des contrastes importants d'une édition à la suivante, cet effort d'adaptation se répercute désormais à l'intérieur même des livres liturgiques. Ces derniers continuent certes à symboliser l'existence d'une unité de l'Eglise puisqu'ils peuvent servir aux différentes tendances qui la composent, mais cette unité est réalisée au prix d'incohérences internes importantes – de véritables contradictions si l'on en croit les opposants, généralement proches de la sensibilité évangélique, à ce type de solution.

De plus, le statut des formulaires liturgiques se modifie également. Celui qui est publié à Genève en 1875 est ainsi dépourvu de valeur contraignante. Les pasteurs sont tenus de suivre le rythme des cultes qu'il prescrit ainsi que le cheminement liturgique qu'il ordonne, mais non la lettre des prières qu'il contient. En effet, au terme d'une loi constitutionnelle du 26 avril 1874, « chaque pasteur prêche et enseigne librement sous sa propre responsabilité », la loi précisant que « cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi, ni par des formulaires liturgiques » [36]. Dès lors, les paroles liturgiques sont susceptibles de varier non seulement au gré des tendances – évangélique ou libérale – auxquelles appartiennent les pasteurs, mais encore au gré même des conceptions personnelles de chaque officiant.

Quoi qu'il en soit de la liberté que la loi et les formulaires liturgiques octroient aux pasteurs, la réalité des pratiques est bien celle d'une fragmentation extrême de la tradition cultuelle réformée. Celle-ci se trouve alors en quelque sorte prise au piège de la logique qu'implique l'exigence d'adaptation permanente aux « besoins » religieux de chaque époque, qui gouverne son évolution depuis le XVIIIe siècle. Le préambule à l'édition révisée de la liturgie bernoise parue en 1883, qui rappelle les « principes qui devaient présider à cette révision », témoigne de cette exigence lorsqu'il souligne que le travail d'adaptation devait certes reposer « sur le fondement de l'Evangile de Jésus-Christ », mais devait également tenir compte « des sentiments religieux des membres de l'Eglise évangélique réformée et des besoins de l'époque actuelle » [37]. En d'autres termes, le principe du « *semper reformanda* », érigé en principe essentiel du protestantisme réformé [38], conduit tout droit, à force d'adaptations successives, à l'éparpillement de la tradition liturgique réformée. Déclinée en une trop grande variété de versions, la liturgie n'est plus en mesure d'incarner l'unité des Eglises réformées par-delà leur dispersion géographique.

Tel est bien le sentiment qui prévaut à la fin du XIXe siècle. Après avoir examiné treize liturgies en circulation à son époque, Louis Lafon constate qu'elles sont « toutes différentes entre elles » et qu'elles contiennent toutes « des modifications, des suppressions, des additions, des remaniements de toute espèce » ; dès lors, conclut-il, « ma première impression a été celle du chaos ; ma seconde impression a été celle du chaos, et ma dernière impression est encore celle du chaos » [39]. Avec la même verve rhétorique, Elisée Lacheret formule de semblables conclusions :

> C'est un triste spectacle que nous offrent les liturgies qui se trouvent dans nos chaires. On

ou cinq prières pour finir le culte, toutes différentes, etc. Cela fait un volume assez épais qui sert à la foi dans l'Eglise nationale et dans l'Eglise dissidente » (*Mémorial des séances du Consistoire de l'Eglise Nationale protestante de Genève, 2e année – 1874*, Genève, sans date, 24 novembre 1874, p. 354).

35 *Liturgie à l'usage des paroisses de langue française*, Berne, Impr. Stämpfli, 1883.

36 *Mémorial des séances du Consistoire de l'Eglise Nationale protestante de Genève, 2e année – 1874*, Genève, sans date, séance du 24 novembre 1874, p. 355.

37 *Liturgie à l'usage des paroisses de langue française*, Berne, Impr. Stämpfli, 1883, pas de pagination.

38 Au cours d'un débat sur des questions liturgiques qui a lieu à Genève en 1880, l'un des participant souligne que « L'essence du protestantisme est précisément la faculté de changer, de tenir compte des courants d'idées qui se produisent » (*La Semaine Religieuse*, no 16, 17 avril 1880, p. 62). Sur cette expression et son lien avec l'identité réformée : Theodor MAHLMANN, « Ecclesia semper reformanda. Eine historische Aufklärung », in Hermann DEUSER *et al.* (éd.), *Theologie und Kirchenleitung. Festschrift für Peter Steinacker*, Marburg, 2003, pp. 57-77 ; Emidio CAMPI, « « Ecclesia semper reformanda » : Metamorphosen einer altehrwürdigen Formel », in *Zwingliana*, 37 (2010), pp. 1-19.

39 L. LAFON, « Les liturgies des Eglises réformées », *op. cit.*, p. 123.

> dirait un champ de bataille. La plume et le crayon ont fait sur ces pages leur œuvre de destruction. Les barres transversales, horizontales, verticales, sont comme autant de pierres qui recouvrent des morts. Quelques-uns ont disparu entièrement ensevelis, d'autres laissent apparaître quelques parties de leur misérable squelette. Oui, c'est un triste spectacle!

A ses yeux, cet état de fait trahit, dans le protestantisme, «le triomphe de l'individualisme»[40].

Dans ce contexte, on comprend mieux l'urgence que ressentent notamment les premiers historiens de la liturgie réformée à renouer par le recours aux origines le fil de la tradition. Le problème, c'est qu'à l'instar de leurs contemporains, ils entretiennent une relation fort ambiguë avec la figure fondatrice de cette tradition. Auteur de deux liturgies, celles de Strasbourg[41] et celle de Genève, qui seraient à l'origine de deux «types» réformés selon Emile Doumergue, Calvin laisse un héritage ambivalent. Il existe, on le sait, sur certains points des écarts importants entre les règles liturgiques qu'il a énoncées dans ses écrits théologiques et les usages concrets qui ont été adoptés à Genève à son époque. De plus, les héritiers de Calvin sont tiraillés entre des autorités contradictoires. Calvin a proclamé le retour aux Ecritures et aux usages de l'Eglise primitive. Cependant, éclairés par de nouvelles connaissances historiques et bibliques, les réformés du XIXe siècle observent que «la liturgie de Genève de 1542, [...] n'a rien qui rappelle le culte des premiers siècles de l'Eglise»[42]. Plus durablement et plus profondément, s'installe enfin dans la conscience réformée la conviction que, fondateur d'une religion essentiellement spirituelle, centrée sur le rapport aux Ecritures, Calvin, «n'a fait œuvre liturgique qu'en passant»[43].

Finalement, on constate que l'héritage liturgique de Calvin est bien difficile à saisir pour ses héritiers du XIXe siècle. Il paraît à la fois peu consistant, parce que la dimension liturgique n'aurait pas été importante dans l'œuvre du réformateur, et paradoxal ou contradictoire, à cause des écarts existant entre ses écrits et les usages qui ont été instaurés en son temps. Globalement, les réformés du XIXe siècle se situent dans la lignée des pasteurs du XVIIIe siècle et de leur volonté d'arracher la liturgie à l'immobilisme pour l'adapter à l'évolution des esprits et des besoins religieux. Alors même qu'il prend position contre un projet de révision envisagé en 1874, un

40 E. Lacheret, *La Liturgie wallonne, op. cit.*, pp. 15, 16. Emile Doumergue fait la même observation: «Au point de vue strictement liturgique, nous en sommes arrivés à un désordre regrettable» (*Essai sur l'histoire du culte réformé, op. cit.*, p. 164).

41 Connue par une édition postérieur à son départ de Strasbourg pour Genève: [Calvin, Jean], *La manyere de faire prieres aux eglises francoyses. tant devant la predication comme apres, ensemble pseaulmes et canticques francoys quon chante aus dictes eglises, apres sensuyt lordre et facon d'administrer les Sacrementz de Baptesme, et de la saincte Cene de nostre seigneur Jesu Christ. de espouser et confirmer le mariage devant lassemblee des fideles. avecques le sermon tant du baptesme que de la cene. Le tout selon la parolle de nostre seigneur*, Imprimé à Rome par le commandement du Pape. par Theodore Brüss Allemant. son imprimeur ordinaire. Le. 15. de febvrier (1542). Sur cette liturgie et son contexte, voir dernièrement: Robert Weeda, *L'«Eglise des Français» de Strasbourg (1538-1563). Rayonnement européen de sa Liturgie et de ses Psautiers*, Baden-Baden, Bouxwiller, 2004.

42 *Notre liturgie*, essai présenté à l'Académie de Lausanne par Jules Amiguet, candidat à la licence en théologie. Lausanne, 1888, cité par: André Bardet, *Un combat pour l'Eglise: un siècle de mouvement liturgique en pays de Vaud*, Lausanne, 1988, p. 23. Jules Amiguet s'appuie ici sur une remarque similaire que le pasteur Eugène Bersier (1831-1889), auteur de l'une des principale proposition de révision liturgique discutée en France et en Suisse au XIXe siècle, avait faite dix ans plus tôt (*Projet de révision de la liturgie des Eglises réformées de France, op. cit.*, 1888, p. XVI; sur Bersier et son travail liturgique, voir: Bruno Bürki, *Cène du Seigneur - eucharistie de l'Eglise. Le cheminement des Eglises réformés romandes et françaises depuis le XVIIIe siècle, d'après leurs textes liturgiques*, volume B: commentaire, Fribourg, 1985 et André Encrevé et Daniel Robert, «A l'occasion du centenaire de l'Eglise de l'Etoile [1974-1975], Eugène Bersier [1831-1889], in *BSHPF*, 122 [1976], pp. 211-228).

43 André Schlemmer, «Le Culte réformé», in *Etudes théologiques et religieuses*, 22 (1947), p. 61. Cette conviction est encore au cœur de l'article que Bruno Burki consacre à la question suivante: «Jean Calvin avait-il le sens liturgique?» (*Communio sanctorum. Mélanges offerts à Jean-Jacques von Allmen*, Genève 1982, pp. 157-172).

membre du Consistoire genevois exprime sans doute le sentiment dominant des réformés de son temps en affirmant qu'« assurément, une liturgie est une œuvre essentiellement humaine, toujours perfectible et devant être de temps en temps perfectionnée » [44].

44 *Mémorial des séances du Consistoire de l'Eglise Nationale protestante de Genève, 2e année - 1874*, Genève, Fick, s.d., p. 42.